

COMPARAISON DU COUT DE PRODUCTION BETTERAVIER DANS PLUSIEURS PAYS EUROPENS

La présente étude a été réalisée dans le cadre des travaux annuels de l'Observatoire des couts de production betteraviers menés par l'ARTB, en collaboration avec Pluriagri. L'analyse concerne les pays européens suivants : Pays-Bas, Belgique, Danemark, Pologne, Allemagne, Angleterre et France.

D'un point de vue méthodologique, l'évaluation des couts de production dans ces pays s'appuie sur l'estimation :

- des charges variables moyennes nationales « betterave » (calculées en prenant comme référence les valeurs moyennes des principales zones de productions betteravières de chaque pays),
- des charges d'itinéraire technique qui ont été estimées par comparaison avec la référence française,
- des charges fixes moyennes qui sont sans affectation à une production particulière.

Les résultats de ces estimations sont fournis pour la période 2012 à 2021¹.

I. Charges variables betteravières

Elles regroupent les postes **engrais**, **semences**, et **produits de protection des plantes** (fongicides, insecticides et herbicides). Les charges d'irrigation ne sont pas prises en compte faute de données.

L'évolution historique de ces charges (Graphique 1) fait notamment apparaître :

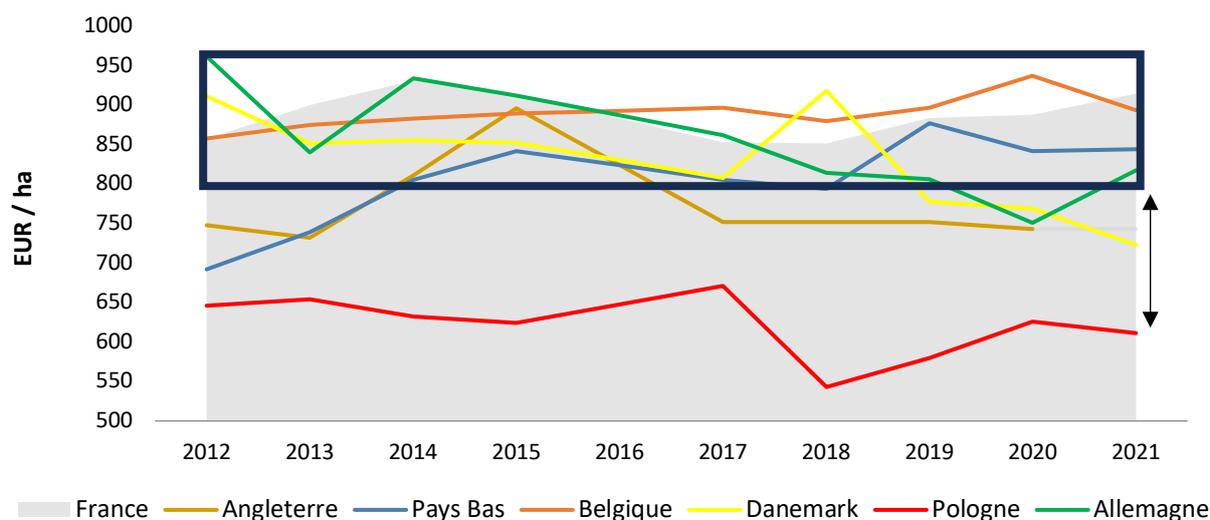
- une relative « stabilité » du niveau des charges qui restent comprises entre **800 et 950 EUR/ha** dans les pays d'**Europe de l'Ouest** depuis 2017,
- un **avantage compétitif structurel** (de l'ordre de 200 EUR/ha) pour la **Pologne** vis-à-vis des autres états membres (EM).

Selon nos informations, cet « avantage » compétitif polonais résulte d'un différentiel de cout pour les postes semences et produits de protection des plantes.

On note par ailleurs une baisse quasi-continue du niveau des charges variables danoises où l'on est passé de plus de 900 EUR/ha en 2018 à 723 EUR/ha en 2021.

¹ Les charges variables 2021 concernant l'Angleterre n'étant pas disponibles, les données analysées pour ce pays s'arrêtent en 2020.

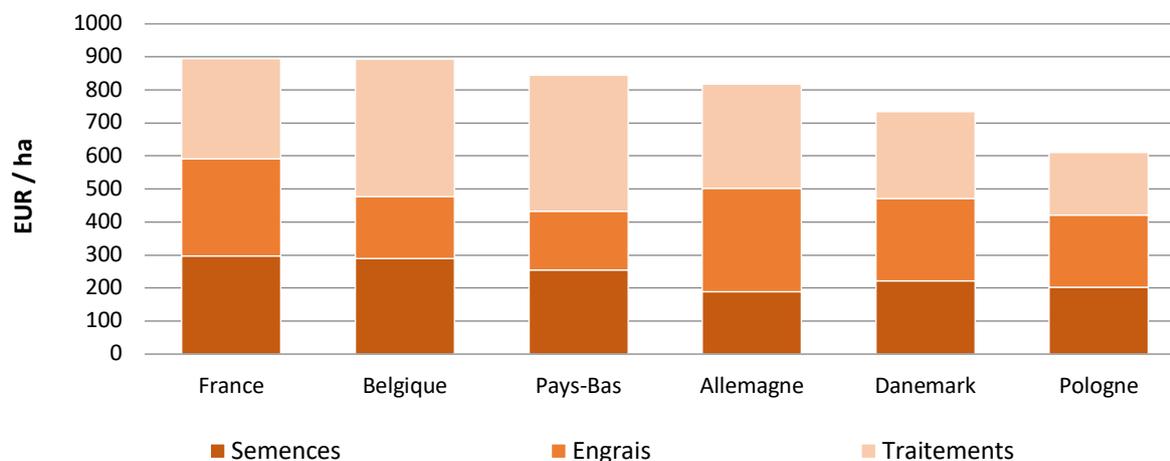
Graphique 1 : Evolution historique des charges variables betteravières



Source : ARTB - Pluriagri

La décomposition des **charges variables moyennes betteravières** (Graphique 2) montre par ailleurs que la **France** et la **Belgique** restent les pays d'Europe où les **charges « semences »** sont les plus **élevées** en raison notamment des investissements en « Recherche & Développement » qui doivent permettre de conserver un haut potentiel de rendement. Le différentiel entre pays est aussi vraisemblablement influencé par la mise en place de stratégies commerciales distinctes entre EM.

Graphique 2 : Décomposition des charges variables betteravières en 2021



Source : ARTB - Pluriagri

Concernant le poste « **traitements** », son niveau est directement influencé par le nombre de passage et les conditions pédoclimatiques de l'année. D'autre part, l'interdiction d'usage des néonicotinoïdes (NNI) en enrobage de semences a contraint les pays concernés (Tableau 1) à utiliser des solutions alternatives plus coûteuses.

Tableau 1 : Evolution de l'utilisation de semences enrobées avec des NNI dans les EM suivis

	Belgique	Danemark	Allemagne	France	Pays-Bas	Pologne	Angleterre
2019	Utilisation possible	Utilisation possible	Impossibilité d'utilisation	Impossibilité d'utilisation	Impossibilité d'utilisation	Utilisation possible	Impossibilité d'utilisation
2020	Utilisation possible	Utilisation possible	Impossibilité d'utilisation	Impossibilité d'utilisation	Impossibilité d'utilisation	Utilisation possible	Impossibilité d'utilisation
2021	Utilisation possible	Utilisation possible	Utilisation possible *	Utilisation possible	Impossibilité d'utilisation	Utilisation possible	Impossibilité d'utilisation
2022	Utilisation possible	Impossibilité d'utilisation	Impossibilité d'utilisation	Utilisation possible	Impossibilité d'utilisation	Utilisation possible	Utilisation possible
2023	Impossibilité d'utilisation	Impossibilité d'utilisation	Impossibilité d'utilisation	Impossibilité d'utilisation	Impossibilité d'utilisation	Impossibilité d'utilisation	Utilisation possible
2024	Suite à l'arrêt de la CJUE, les États Membres de l'UE ne peuvent plus accorder de dérogations NNI en enrobage de semences						Utilisation possible

■ Utilisation possible
■ Impossibilité d'utilisation

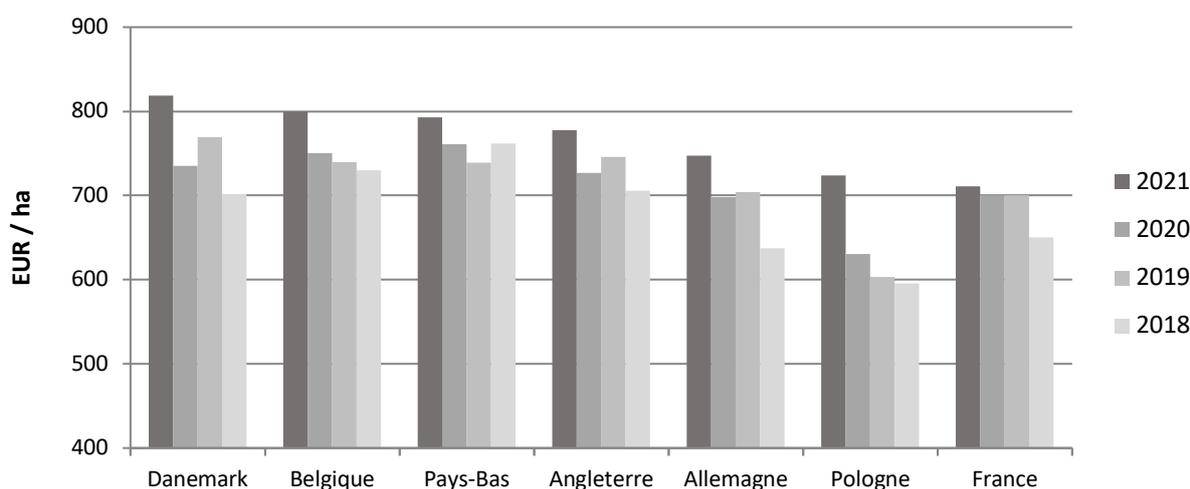
Source : ARTB d'après Confédération Internationale des Betteraviers Européens (CIBE)

Quant aux écarts de cout sur le poste « engrais » : ils n'ont visiblement pas évolué par rapport aux années précédentes.

II. Itinéraire technique (ITK)

Ce poste regroupe les charges de main d'œuvre, de mécanisation et d'entretien/réparation du matériel « betterave ». Concernant l'itinéraire technique français, il correspond à l'itinéraire technique moyen national estimé en 2021 et pour lequel les charges sont évaluées à partir du barème d'entraide 2021 des Hauts-de-France. Pour calculer les charges de l'itinéraire technique des autres pays (Graphique 3) et compte tenu du fait que nous ne disposons pas à ce jour du détail exact des ITK par pays, une extrapolation de l'ITK français a été réalisée en s'appuyant sur le niveau des charges « coût de la main d'œuvre » et « mécanisation » du pays concerné : ces deux postes jouant un rôle central sur le niveau global des charges d'ITK.

Graphique 3 : Evolution des charges d'itinéraire technique



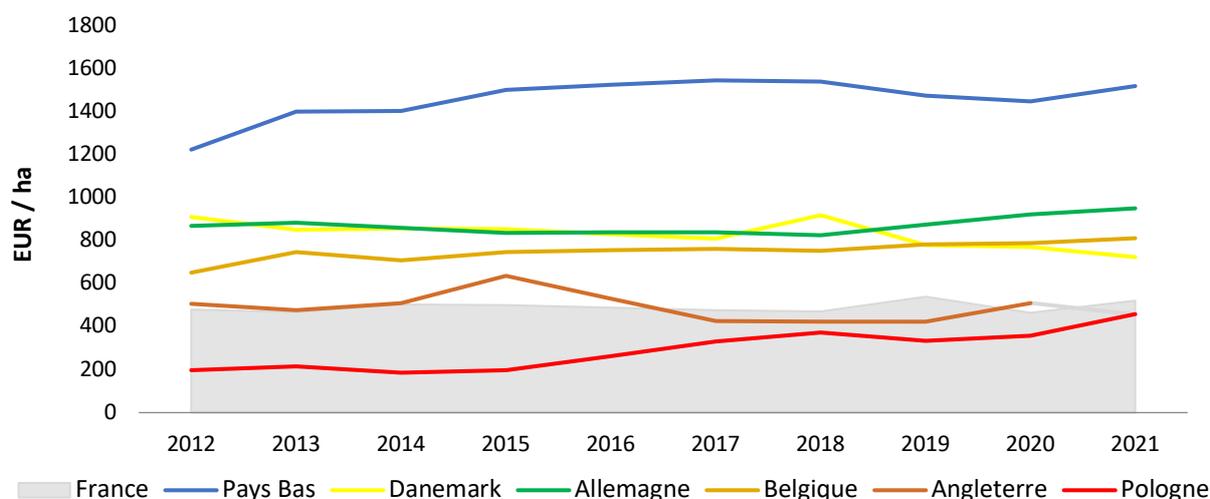
Source : ARTB

Concernant les résultats estimés de 2021, on constate que le coût de l'ITK France est inférieur à ses concurrents européens en raison d'un coût de main d'œuvre plus faible. Les charges moyennes d'ITK en Pologne – qui étaient historiquement 200 EUR/ha inférieures aux autres pays jusqu'en 2020 – ont fortement augmenté suite au renchérissement des postes main d'œuvre et mécanisation : elles conduisent à coût moyen d'ITK polonais de 724 EUR/ha en 2021.

III. Charges fixes

Les charges fixes sont celles de l'exploitation moyenne du pays considéré *sans affectation à une production particulière*. Le niveau de ces charges est donc fortement impacté par la nature des productions cultivées majoritairement dans le pays considéré. Une comparaison directe des charges fixes est ainsi difficile : certains pays - tels que les Pays-Bas - ayant un niveau de charges « surestimées » par rapport aux autres (Graphique 4). En effet, les exploitations hollandaises réalisent généralement de lourds investissements dans des serres et/ou des bâtiments de stockage « pommes de terre / oignons » : ces investissements renchérissent donc significativement le coût du poste « bâtiments » pour ces exploitations. Quant aux données de la Pologne, elles sont en hausse et « rattrapent » progressivement celles d'autres EM.

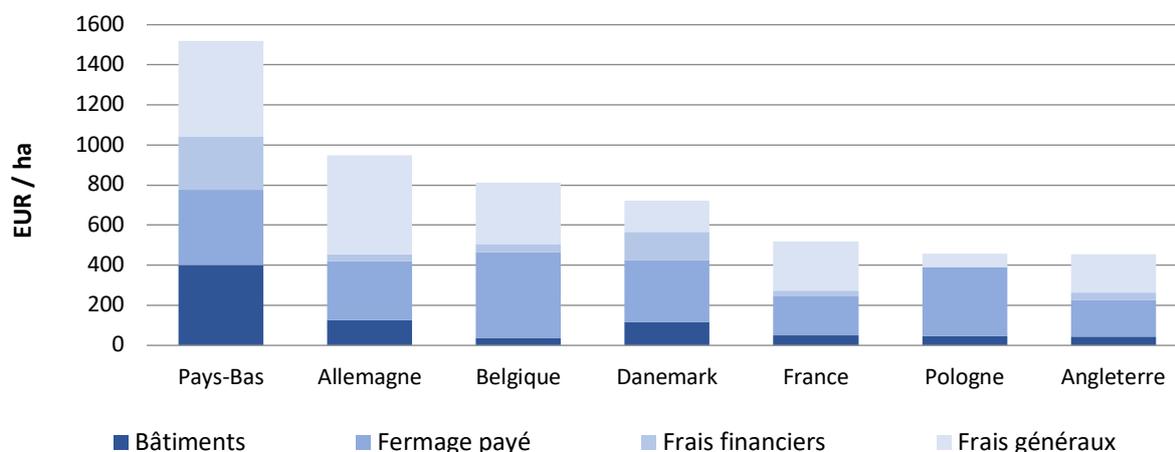
Graphique 4 : Evolution des charges fixes



Source : ARTB - Pluriagri

La décomposition des charges fixes 2021 (Graphique 5) révèle aussi que la France dispose d'un avantage compétitif en lien avec le « foncier » dont le coût reste relativement faible par rapport à d'autres pays d'Europe de l'Ouest.

Graphique 5 : Décomposition des charges fixes – 2021



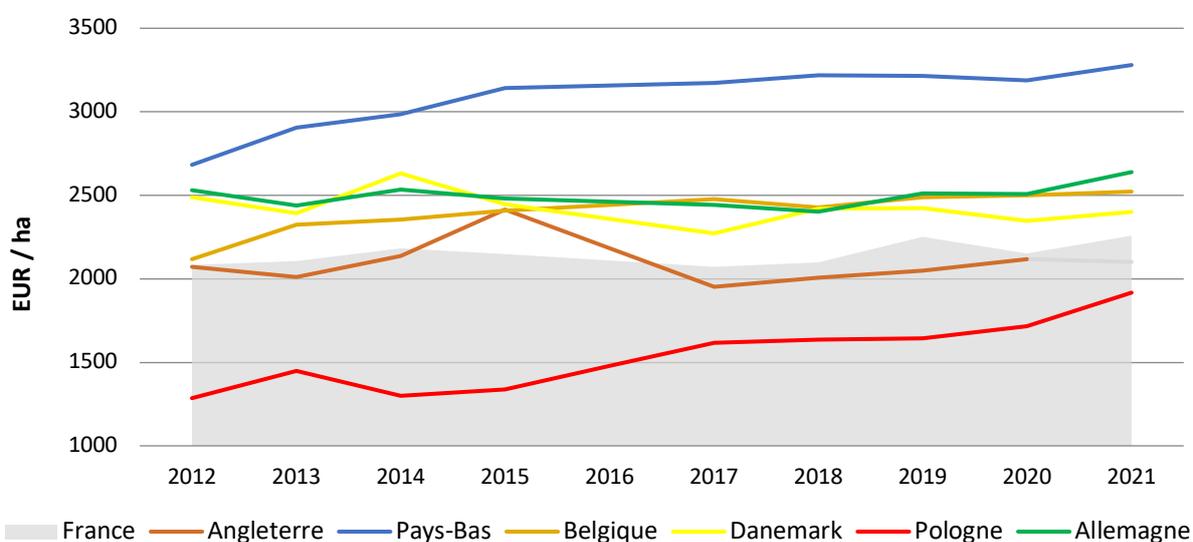
Source : ARTB - Pluriagri

Côté charges de « bâtiment » : elles sont à relativiser pour les Pays-Bas car, comme indiqué précédemment, elles incluent très certainement des investissements importants associés à la culture des oignons et des pommes de terre.

IV. Coût betteravier complet

Sur la base des données actuellement disponibles, il n'est pas encore possible de déterminer précisément – et pour chacun des pays – le niveau des charges fixes « betteraves ». Par conséquent, le cout complet betteravier qui est présenté s'entend comme la somme des charges variables « betterave », des charges fixes moyennes « exploitation » et des charges d'itinéraire technique précédemment analysées.

Graphique 6 : Evolution du coût betteravier complet



Source : ARTB - Pluriagri

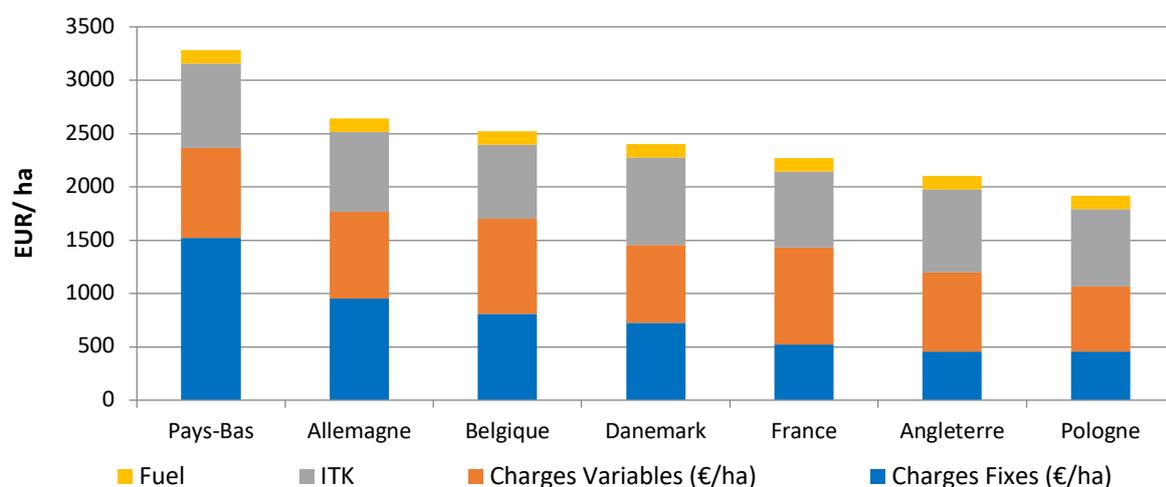
Bien que le cout complet de production en Pologne ait progressé de 38% (500 EUR/ha) durant la dernière décennie (Graphique 6), il reste structurellement inférieur à celui de ses principaux concurrents européens.

Le cout betteravier complet aux Pays-Bas - en hausse de 27% sur cette même période - atteint 3280 EUR/ha en 2021 mais est à relativiser en raison du niveau très élevé des charges fixes d'exploitation du pays (Graphique 7)².

Quant aux cinq autres pays (Belgique, Allemagne, Danemark, France et Angleterre) : ils ont des couts complets assez comparables et généralement compris entre 2 100 et 2 600 EUR/ha.

² Ceci tient notamment au niveau des charges fixes « exploitation » qui sont comptabilisés pour ce pays. Pour rappel, le cout du fuel est supposé identique pour tous les pays. Il est calculé sur la base d'une consommation estimée à 130 l/ha de betteraves (source : ITB) et avec un prix moyen de 95,4 EUR/hl pour la récolte 2021 (source : INSEE).

Graphique 7 : Coût betteravier complet – données 2021



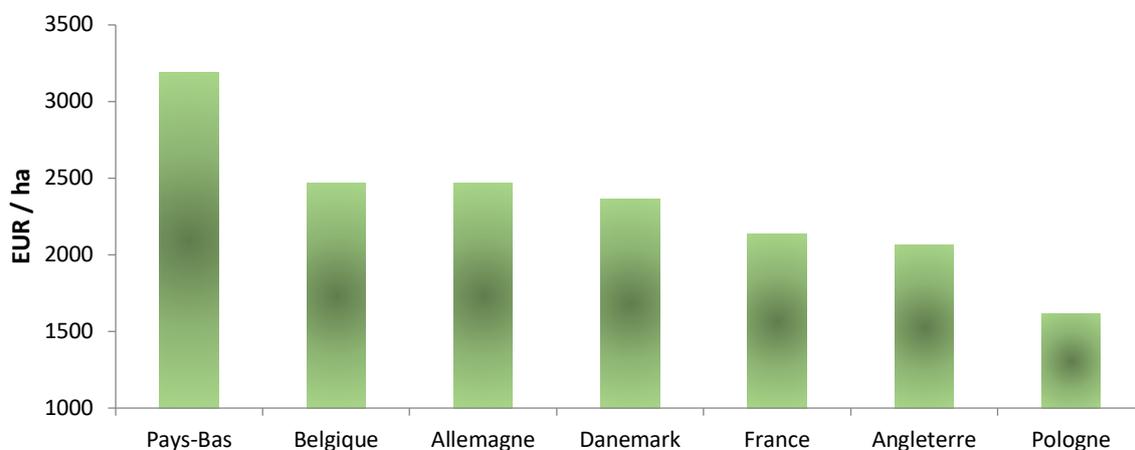
Source : ARTB - Pluriagri

Globalement, le cout moyen pondéré de ces sept pays ressort à 2 371 EUR/ha en 2021.

IV.1. Coût betteravier complet « post quota »

Le cout complet moyen « betterave » estimé au cours des quatre campagnes [2017-2020] est présenté sur le Graphique 8.

Graphique 8 : Coût betteravier complet - moyenne 4 ans [2017-2020]



Source : ARTB - Pluriagri

En pondérant ces valeurs par les surfaces respectives représentées par ces différents EM, le coût complet moyen de ces EM sur [2017-2020] s'établit à 2 224 EUR/ha avec un écartype de 479 EUR/ha.